



Visite du musée de l'Immigration



Mercredi 10 novembre 2021

Le Groupe Interculturel-Intergénérationnel des « 55+ d'Ecublens » vous propose de découvrir le Musée de l'immigration qui a vu le jour en 2005. On n'y découvre non pas l'Histoire de la migration, mais des histoires de migration, humaines, singulières.

Le musée de l'Immigration est né sous l'impulsion de l'artiste et enseignant Ernesto Ricou. L'espace et la collection ont été créés dans le but de valoriser l'interculturalité. La visite est rythmée par des valises, dans lesquelles sont gardées précieusement des souvenirs, des trajectoires, des objets qui matérialisent tout ce que la migration convoque de plus intime et immatériel. Elles sont le symbole de ce que l'on a laissé chez soi en partant, de ce que l'on a de plus précieux en arrivant, et de ce qui vient nous enrichir en restant. En ouvrant les valises, on ouvre un dialogue autour des épreuves et des richesses de la migration et des parcours d'intégration, avec les adultes comme avec les enfants.

Par sa démarche, le musée de l'Immigration souhaite sensibiliser sur les questions touchant à la migration et à l'interculturalité, mais aussi valoriser des identités plurielles et améliorer le dialogue intercommunautaire. Il souhaite également développer l'esprit de tolérance, transmettre le respect du pays d'accueil et favoriser l'intégration des migrants dans ce dernier, dans le but de créer des ponts entre culture d'origine et culture d'accueil. Enfin, l'un des objectifs du musée est la revalorisation de la mémoire par la collection de témoignages, d'objets et documents

Coût : visite gratuite. **Passeport COVID nécessaire.**

Rendez-vous à 13h45 à la station Ceraisaie du métro M1 avec un titre de transport valable.

Nombre de participants limité. Inscriptions jusqu'au 1^{er} novembre 2021 au plus tard sur www.resoli.ch ou auprès de : Claudine Breider par e-mail : claudine.breider@bluewin.ch ou éventuellement sur le répondeur du 078 818 16 00

Par sa présence à cette visite, chaque participant s'engage implicitement à ne pas invoquer la responsabilité des initiateurs en cas d'accident corporel ou de dommages matériels.